

## HONORAIRES DE VENTE TTC (à compter du 01/01/2021)

Sauf convention entre les parties, les honoraires de vente sont à la charge de l'ACQUEREUR

Forfait ou pourcentage appliqué sur le prix de vente NET VENDEUR

	<b>Locaux à usage d'habitation Maisons &amp; Appartements</b>	<b>Terrain Garage Parking</b>	<b>Mandat de recherche</b>	<b>Locaux commerciaux, professionnel, fonds de commerce</b>
<b>De 0 à 100 000 €</b>	6 000 €	10 % avec un minimum de 1000 €	5 % avec un minimum de 5 000 €	7 % avec un minimum de 6 000 €
<b>De 100 001 € à 150 000</b>	6 %			
<b>De 150 001 € à 500 000 €</b>	5 % avec un maximum de 23 000 €			
<b>Au-delà de 500 001 €</b>	4 % avec un minimum de 23 000 €			

Le taux de la TVA inclus dans nos prestations toutes taxes comprises (TTC) est de 20 %.

En cas de modification du taux de la TVA, le nouveau taux sera applicable dès son entrée en vigueur.